



ISSN 0241-8061

Numéro de 4 pages + N° spécial  
inscription + N° Activités AS et  
tarif études et garderies

**Site A P E L : apel-adm.info**

*"Les minorités croyantes entraînent les foules indécises"*  
**Albert de Mun - 16.01.07**

Dessin assisté par ordinateur  
**Albertinages**, n° 1202 du 7 Septembre 2009

**BI - MENSUEL**

### IL Y A DU NEUF EN 2009

Une nouvelle année scolaire commence, avec de nouveaux élèves, de nouveaux enseignants et membres du personnel à qui je souhaite la bienvenue à Albert de Mun. Bonne reprise à tous, nouveaux et anciens, et merci de m'accueillir comme nouvelle chef d'établissement. J'étais jusqu'en juillet dernier à Saint Michel de Picpus à Paris dans le 12<sup>ème</sup> arrondissement, où je suis restée de longues années en étant successivement et simultanément professeur de mathématiques en classe préparatoire aux grandes écoles de commerce, responsable des premières et terminales scientifiques, adjointe responsable des classes préparatoires, puis chef d'établissement du collège. C'est avec grand plaisir que je rejoins la communauté éducative d'Albert de Mun, comme chef d'établissement du second degré, collège et lycée, et directrice coordonnatrice de l'ensemble scolaire. J'ai été nommée à ce poste par Monseigneur Santier, Evêque du diocèse de Créteil, qui avait recueilli l'avis favorable de l'OGEC (organisme de gestion) et plus particulièrement de son président M. Mignot avec lequel j'ai signé un contrat de travail. Je les remercie pour leur confiance. Albert de Mun est un établissement sous tutelle diocésaine. Nous sommes heureux d'accueillir à cette rentrée Philippe Delorme comme nouveau Directeur diocésain. Des mains de Monseigneur Santier, j'ai reçu une lettre de mission qui me confère la responsabilité pastorale de l'établissement et, en tant que chef d'établissement, dans le respect des textes en vigueur, j'ai bien sûr la responsabilité éducative, pédagogique, administrative, et matérielle de l'établissement que je représente dans les différentes instances. Je suis intimement convaincue de l'importance de travailler dans un climat de confiance mutuelle d'écoute et de dialogue, d'ouverture. C'est forte de ces convictions et dans cet état d'esprit que j'assumerai de mon mieux et avec enthousiasme cette nouvelle mission qui m'a été confiée, au service des élèves, de la communauté éducative avec laquelle je travaillerai pour que Albert de Mun ait non seulement un beau passé, mais aussi un bel avenir !

D'autres changements dans l'équipe de direction pour cette année scolaire 2009/2010 :

M. Romuald CLEROUIN, professeur d'E.P.S est Directeur adjoint responsable des services généraux (intendant) en remplacement de M. Pierre-Marie LE GAL qui a pris un poste de chef d'Etablissement à Paris.

M. Adrien BOSCHET, professeur d'histoire géographie est Directeur adjoint responsable des 4<sup>èmes</sup> et 3<sup>èmes</sup> en remplacement de M. Romuald Clerouin

**Une très belle année scolaire à toutes, à tous et à chacun !**

B.SCHMIT

Chef d'Etablissement du second degré  
et directrice coordonnatrice de l'ensemble scolaire

### BONNE RENTREE

Bonne rentrée à tous nos élèves, à leurs parents, à leurs professeurs, aux membres du personnel qui veilleront au quotidien au bien-être des enfants qui nous sont confiés.

F. SARFATI

Chef d'Etablissement du premier degré

### GRIPPE A/H1N1

*D'après les circulaires du Bulletin officiel de l'Education Nationale du 27 août et 3 septembre 2009*

#### Dispositif de prévention pour la rentrée scolaire

L'analyse de la situation actuelle par les autorités sanitaires ne justifie pas le report de la rentrée scolaire.

La direction de l'établissement doit sensibiliser la communauté éducative (enfants, parents, enseignants, personnels administratif, ATSEM, personnels d'éducation) à l'apprentissage des mesures de protection individuelles et collectives dès les premiers jours de la rentrée.

- se laver fréquemment les mains avec du savon ou une solution hydro-alcoolique,
- S'essuyer les mains avec du papier jetable,
- Tousser dans un mouchoir, le jeter à la poubelle et se laver les mains à nouveau.

Des affiches sont mises dans tout l'établissement et distribuées aux enseignants pour les mettre dans toutes les classes.

Un dépliant destiné aux parents d'élèves et intitulé « vous informer sur la grippe A/H1N1 et la scolarité de votre enfant a été distribué.

#### Agir dès les premiers cas

Les parents doivent en cas de suspicion de grippe contacter leur médecin traitant et prévenir au plus vite l'école.

La Direction, par l'intermédiaire de l'infirmerie contactera les parents en cas de doute pour organiser la prise en charge médicale de l'élève.

Dès le premier cas symptomatique, la Direction informera les autorités compétentes à savoir pour l'école l'Inspecteur de l'Education Nationale de circonscription et le collège et le lycée l'Inspecteur d'Académie.

#### Conduite à tenir en présence de cas groupés

Un cas groupé est défini par la survenue de trois cas (élèves ou personnels) au moins de syndromes grippaux en moins d'une semaine dans une même classe. La Direction informera la Direction départementale des affaires sanitaires et sociales (DDASS) qui entamera les démarches nécessaires de vérification et orientera la mise en place des mesures de contrôles.

#### Fermeture des écoles et des établissements

Dans le cadre de la survenue de cas groupés probables ou avérés, la fermeture totale ou partielle de l'école ou de l'établissement peut être envisagée. Les préfets de département sont seuls compétents pour fixer la position à adopter.

#### Réouverture des écoles et des établissements

La réouverture est décidée par le préfet du département et s'effectue dans les conditions suivantes :

- l'établissement doit avoir été fermé pendant au moins six jours consécutifs, à la fin de la période de contagiosité, soit sept jours après l'apparition des premiers symptômes, les élèves et les adultes peuvent alors réintégrer l'établissement scolaire.
- L'aération et le ménage complet des locaux

La direction veillera à ce que toutes ces mesures soient correctement appliquées. Une campagne de vaccination est prévue à partir de cet automne, vous serez informé le moment venu de son organisation.

L'établissement vous informera de l'évolution de la situation et de la conduite à tenir en fonction des informations émises par le Ministère de l'Education Nationale de le Ministère de la santé.

Chef d'établissement 1<sup>er</sup> degré  
F. SARFATI

Chef d'établissement du 2<sup>nd</sup> degré  
B. SCHMIT

## INFIRMERIE

L'infirmerie est ouverte du lundi au vendredi de 8 H 30 à 17 H 00. Le médecin scolaire vient régulièrement, en particulier pour les visites médicales.

## ALBERTINAGES

Albertinages est le journal officiel de l'établissement. Il paraît toutes les 2 semaines durant l'année scolaire. Il est à lire attentivement car certaines informations sont uniquement communiquées par son intermédiaire. Les annonces, qui paraissent selon la place disponible, sont exclusivement réservées aux personnes de l'établissement et doivent être déposées à la loge le samedi matin au plus tard pour une parution la semaine suivante. Les annonces des élèves doivent être contresignées par leurs parents.

Aucune annonce à caractère commercial n'est diffusée, et les seules annonces payantes sont celles qui concernent les ventes ou locations de logements et les ventes de véhicules.

Annexe : Tarif des insertions pour deux parutions successives :

Vente de logement 50 €

Location de logement 40 €

Vente de véhicule 30 €

Leur produit n'est pas conservé par l'établissement mais intégralement reversé aux organismes ou personnalités subventionnés dans le cadre de la campagne de Carême.

Toute proposition de transaction doit indiquer le prix demandé pour être publiée.

Albertinages est expédié aux familles de toutes les classes du primaire et du secondaire.

## PROCHAINES DATES A RETENIR

### - Réunion parents dans les classes

#### 1er degré :

Lundi 7 septembre Les 3 CM1 à 18 H 00

Mardi 8 septembre Les 3 CE1 à 18 H 00

Mardi 8 septembre Les 3 CP à 18 H 00

Mardi 15 septembre Les 4 CM2 à 18 H 00

Judi 17 septembre Les PS-MS-GS à 18 H 00

Vendredi 18 septembre Les 3 CE2 à 18 H 00

#### 2nd degré

Les réunions de rentrée du collège ont eu lieu le **samedi 5 septembre 2009**.

Réunions des parents du lycée : **Samedi 12 septembre (voir circulaire de rentrée)**.

**Judi 10 septembre 12 H 15** Début des activités de l'Aumônerie du lycée.

**Vendredi 11 septembre 17 H - 19 H** Soirée de rentrée « Halte spi » pour 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> avec Mme JEANNET (responsable Pastorale).

**Lundi 14 septembre** Célébration de remise des livres de catéchèse pour les élèves de CM2.

**Mardi 15 septembre** Célébration de remise des livres de catéchèse pour les élèves de CE2

**Judi 17 septembre** Célébration de remise des livres de catéchèse pour les élèves de CM1.

**Judi 17 septembre** Célébration lancement de l'année et remise du livre pour la catéchèse pour les élèves de 6<sup>ème</sup>.

**Samedi 19 septembre** Début des D.S.T. pour les élèves du lycée

**Judi 24 septembre** Célébration lancement de l'année et remise du livre pour la catéchèse pour les élèves de 5<sup>ème</sup>.

**Judi 15 octobre** CROSS de l'école (classes maternelles et élémentaires). Les parents sont les bienvenus.

**Vacances de Toussaint** Du 23 octobre après la classe au 5 novembre au matin.

## DOCUMENTS SCOLAIRES

Les parents séparés qui en font la demande (à renouveler chaque année) peuvent recevoir à leurs adresses respectives les documents scolaires concernant leurs enfants.

Les pièces qui seront adressées sont limitativement définies car il n'est pas possible d'envoyer celles qui ne correspondent pas à un rythme régulier de parution ou n'interviennent que d'une manière annexe dans le cursus scolaire.

Les documents qui peuvent être envoyés en double sont les suivants :

- Albertinages
- Circulaire de rentrée
- Liste des livres et fournitures
- Carnets de notes, livrets de compétences et de connaissances
- Bulletins trimestriels
- Relevés des épreuves groupées et examens blancs
- Décision de fin d'année
- Horaires des entretiens individuels.
- Bordereaux de frais.

Sans demande particulière, c'est le parent qui a la garde habituelle de l'enfant qui reçoit l'ensemble des documents scolaires, à charge pour lui de les transmettre à l'autre parent.

S'il y a une garde partagée c'est le parent qui règle les redevances et frais scolaires qui aura les documents, sauf demande conjointe pour les recevoir à deux adresses.

Rappelons que l'inscription d'un enfant doit être demandée par ses deux parents mais qu'un seul suffit pour la réinscription, l'autre parent étant réputé d'accord.

Enfin il est souhaitable que les rendez-vous sollicités par les deux parents pour un même motif aient lieu le même jour et à la même heure.

F. SARFATI

B. SCHMIT

## PASTORALE 2009 - 2010

Beaucoup de projets, beaucoup de jeunes, et si cette année vous deveniez animateur ? Mais au fait être animateur en quoi cela consiste-t-il avec nos jeunes du collège ?

Prenons cette comparaison de la bicyclette.

« Le jour où, petit enfant, nous nous sommes risqués sur une bicyclette, nous avons pris un vélo un peu original. Rassurés par ces deux petites roues garantissant l'équilibre, nous avons gaillardement affronté le monde. Nous tenions fermement le guidon, fiers comme des rois de pouvoir pédaler « tout seul ».

Et si être animateur, animatrice, c'était jouer le même rôle que ces deux petites roues garantes d'équilibre :

- Deux petites roues indispensables pour rassurer l'enfant et assez discrètes pour lui permettre de prendre confiance en lui... ?

- Deux petites roues bien posées au sol, sans qui l'enfant n'oserait pas.

- Deux petites roues sur lesquelles l'enfant sait qu'il peut toujours compter.

- Deux petites roues qui seront toujours là pour empêcher l'enfant de chuter.

- Deux petites roues solidement vissées sur le même engin que l'enfant comme le symbole de la confiance mutuelle qu'ils s'accordent, comme le signe de la volonté de l'adulte de rejoindre l'enfant dans ce qu'il est et dans ce qu'il aime. »

Alors n'hésitez pas à me contacter :

M.P JEANNET animatrice pastorale

☎ 01.48.73.79.91 ou 06.18.02.15.87

Email : bmp.jeannet@wanadoo.fr

### **Premier rendez-vous - Vendredi 11 septembre 2009**

HALTE-SPI pour les jeunes de 4<sup>ème</sup> et de 3<sup>ème</sup>

**17 H 00 - 18 H 00** Accueil de tous les jeunes qui veulent participer aux haltes-spi pour l'année.

**18 H 00** Goûter festif

**18 H 00 - 19 H 00** Réunion d'information pour les parents.

**INFORMATIONS VIE SCOLAIRE****SECRETARIAT DES ÉLÈVES**

- L'accueil des élèves au secrétariat a lieu aux récréations, ou à la sortie des cours en fin de journée.

- L'accueil des familles a lieu aux heures d'ouverture au public de 8 H 00 à 11 H 30 et de 14 H 30 à 17 H 00.

Il est expressément demandé de s'en tenir à ces horaires pour la bonne marche des services.

**CANTINE SCOLAIRE**

Nous vous indiquons ci-dessous le prix des repas pour l'année scolaire 2009-2010

Ecole :

Externe 5.80 € - Externe Nogentais 4.30 €

Demi-pensionnaire du mercredi : 5.15 €

(aucun changement par rapport à l'année 2008-2009)

Collège :

Externe 6.75 € - Demi-pensionnaire du mercredi : 6.20 €

(aucun changement par rapport à l'année 2008-2009)

Lycée :

Externe 7.50 - Demi-pensionnaire du mercredi : 6.90

Tarifs des repas de demi-pension

Les tarifs des repas de la demi-pension correspondent à quatre repas par semaine les L, Ma, J et V et sont déposés en préfecture. Le forfait est établi en fonction du nombre de jours de classe et figure sur les bordereaux trimestriels.

Primaire 1<sup>er</sup> trimestre 288 €

2<sup>ème</sup> trimestre 211 €

3<sup>ème</sup> trimestre 206 €

Secondaire collège 1<sup>er</sup> trimestre 341 €

2<sup>ème</sup> trimestre 255 €

3<sup>ème</sup> trimestre de 204 à 229 €

Secondaire lycée 1<sup>er</sup> trimestre 386,40 €

2<sup>ème</sup> trimestre 282,90 €

3<sup>ème</sup> trimestre de 186.30 à 213.90 €

Remboursements de fin d'année

Les familles des externes dont la carte de cantine est créditée de repas non consommés, peuvent se faire rembourser en envoyant au secrétariat des élèves **une demande écrite avant le 30 juin 2010**. Un chèque de restitution sera expédié avant le 14 juillet.

Les sommes dont il ne sera pas demandé le remboursement seront remises, comme chaque année, à la campagne de carême à titre d'offrande pour le financement des actions des personnalités ou organismes soutenus dans ce cadre.

**BADGES**

Un badge a été remis en début d'année. Il est gratuit. Suite à une première perte, une détérioration, il sera demandé 10 €, une deuxième perte 20 € et ainsi de suite...

Chaque élève en collège et lycée doit se présenter dans l'établissement muni de son badge qui lui sert de carte d'identité scolaire. Cette carte est obligatoire pour le passage à la cantine. Tout oubli sera sanctionné.

**CERTIFICAT DE SCOLARITE**

Un certificat de scolarité est remis dans la semaine de la rentrée pour les collégiens et les lycéens. En primaire il ne sera délivré que sur demande des parents.

**BOURSES DE COLLEGE ANNEE 2009-2010**

L'ensemble des documents relatifs à ces bourses est disponible sur le site de l'IA : [www.ia94@ac-creteil.fr](mailto:www.ia94@ac-creteil.fr) (rubrique Parents et élèves - Aides aux familles - Bourse nationale de collège et lycée)

La date limite de dépôt des demandes de bourses de collège par les familles est fixée au 2 octobre 2009.

**MENUS**

Les menus sont affichés dans le hall d'entrée

**SEMAINE DU 14 AU 18 SEPTEMBRE 2009**

LUNDI	MARDI	JEUDI	VENREDI
Carottes râpées Crêpe aux champignons Salade verte au maïs Saucisson à l'ail	Céleri rémoulade Chou blanc vinaigrette Salade de tortis façon piémontaise Tomates ciboulette	Betteraves et maïs Pâté de campagne Radis beurre Salade coleslaw	Carottes râpées à l'orange Macédoine mayonnaise Salade de batavia Salade pâtes aux crevettes Tomates et concombre
Cordon bleu Rôti de porc au cidre	Merguez Sauté bœuf au paprika	Fricassée foies volaille Raviolis avec fromage	Chipolatas aux herbes Filet panga sauce basilic
Haricots verts au beurre Pommes campagnardes	Courgettes provençale Semoule	Carottes et navets Pennes au beurre	Choux fleurs en gratin Purée
Cantadou Carré de l'Est Mimolette Yaourt aromatisé Yaourt nature	Saint Nectaire Tome blanche Vache Grosjean Yaourt aromatisé Yaourt nature	Cœur de dame Croute noire Fondou président Yaourt aromatisé Yaourt nature	Brie Gouda Rondelé aux noix Yaourt aromatisé Yaourt nature
Compote de poire Fourrandise chocolat Fromage blanc confiture Fruit de saison	Entremet pistache/ praliné Mousse chocolat lait Yaourt bulgare aux fruits Fruit de saison	Ananas brisé au sirop Compote pommes/ cassis Flan vanille Ile flottante Fruit de saison	Pêche aux amandes effilées Entremets au chocolat Flan au caramel Fruit de saison

**SEMAINE DU 21 AU 25 SEPTEMBRE 2009**

LUNDI	MARDI	JEUDI	VENREDI
Tomates vinaigrette Macédoine mayonnaise Mortadelle pur porc Salade de batavia	Friand au fromage Carottes râpées Haricots verts en salade pastèque	Melon Betteraves en salade Carottes râpées Saucisson à l'ail	Œufs durs mayonnaise Concombre à la crème Émincé fenouil et tomates Salade de lentilles
Pennes bolognaise Filet merlu sauce hollandaise	Longe de porc aux herbes Cordon bleu	Couscous poulet Merguez	Filet de colin meunière Chipolatas aux herbes
Épinards branche muscade Macaronis	Carottes braisées Pommes de terre sautées	Légumes de couscous	Choux fleurs persillés Purée
Vache qui rit Fondou Président Gouda laitage	Yaourt nature Brie Chanteneige Saint Paulin	Rondelé nature Bleu d'Auvergne Laitage Vache Grosjean	Edam Camembert Laitage Vache qui rit
Fruit de saison Glace au chocolat Compote de pommes Gâteau de riz	Fruit de saison Compote de pommes Fromage blanc à la pêche Gâteau au chocolat	Fruit de saison Ananas au sirop Flan au caramel Tarte Belge au sucre	Fruit de saison Compote pommes/fraises Entremets au citron Palmier

**AUX PARENTS DES ELEVES DE 6EME DES COLLEGES**

Madame, Monsieur,

Votre enfant est scolarisé en classe de 6e dans un collège val-de-marnais pour cette rentrée 2009-2010.

Malgré un contexte financier difficile, le Conseil général reconduit son initiative de rentrée scolaire en offrant à chaque collégien de 6<sup>e</sup> un objet utile à sa scolarité. A cette occasion, votre enfant recevra un dictionnaire de première langue vivante.

Cette initiative constitue, avec l'aide à la demi-pension, le remboursement de 50% de la carte Imagine'R,... une des nombreuses mesures engagées par le Conseil général pour favoriser la réussite de tous et défendre le pouvoir d'achat des familles.

Cet acte de solidarité, comme beaucoup d'autres, montre que notre Département avec son service public est indispensable à la vie des Val-de-Marnais.

Permettez-moi, à l'occasion de la nouvelle année scolaire, de souhaiter à votre enfant pleine réussite dans ses études.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de mes sentiments dévoués.

Christian FAVIER  
Président du Conseil général  
du Val-de-Marne

## NOS JOIES

Nous avons été heureux d'apprendre la naissance de :  
- Marie, le 25 juin 2009, fille de Madame Vanessa VINCENT-GRANON Professeur d'Espagnol à Albert de Mun  
et de :  
- Jacques, le 28 juillet 2009 au foyer de Julien DOMONT (ancien élève à Albert de Mun.  
Tous nos vœux à ces petits enfants et nos très sincères félicitations à leurs parents.

## EXAMENS - SESSION 2008-2009 - ADM

### Résultats du Baccalauréat

SERIE	EFFEC-TIF	ECHEC	ADMIS	PASSA-BLE	AB	B	TB	% RECUS
L	11	0	11	2	6	3	0	100%
ES	42	0	42	14	15	13	0	100%
S	89	0	89	6	29	36	18	100%
TOTAUX	142	0	142	22	50	52	18	
TOTAUX EN %				15.49 %	35.21 %	36.61 %	12.67 %	

### Résultats du Brevet

EFFECTIF	ECHECS	ADMIS	PASSABLE	AB	B	TB	MENTIONS
195	0	195	12 6.1%	85 43.6%	82 42.1%	16 8.2%	183 93.90%

### Résultat Concours Général

A la session 2009, Monsieur Xavier ANDRE de terminale ES à reçu le 2ème prix en Anglais.

## NOS PEINES

Nous avons appris le rappel à Dieu le 13 août 2009 de Monsieur Franclim FERREIRA père de Baptiste (5ème5) et Damien (CPC) LAHANQUE.

Nous adressons toute notre sympathie à cette famille dans la peine et l'assurons de notre prière.

## LES ATELIERS DE L'ECOLE SUR LE TEMPS DE MIDI

NIVEAU	ATELIERS	HORAIRES	LIEUX
CP	« Lire et faire lire »	jeudi- vendredi : 12 H 30 - 13 H 30	Dans les classes de CP
CE1	Chorale Théâtre Danse	Mardi : 12 H 15 - 13 h 15 Vendredi : 12 H 15 - 13 h 15 Lundi : 12 H 15 - 13 H 15	Salle de musique Salle vidéo Petit réfectoire
CE2	Théâtre Danse Chorale	Jeudi : 12 h 15- 13 h 15 Lundi : 12 h 15 - 13 h 15 Mardi : 12 h 15 - 13 h 15	Salle vidéo Petit réfectoire Salle de musique
CM1	Théâtre Initiation Allemand Chorale Danse	Jeudi : 16 h 45 - 18 h 00 Mardi : 12 h 30 - 13 h 15 Mardi : 12 h 30 - 13 h 15 Lundi : 12 h 15 - 13 h 15	Salle de motricité Salle langue secondaire Salle de musique Petit réfectoire
CM2	Théâtre Initiation Allemand Danse Initiation italien	Jeudi : 16 H 45 - 18 H 00 Mardi : 12 H 30 - 13 H 15 Lundi : 12 H 15 - 13 H 15 lundi : 12 H 30 - 13 H 15	Salle de motricité Salle langue secondaire Petit réfectoire Classe de CM2 A

Les ateliers du temps méridien reprendront dans la semaine du 9 novembre.

Nous procéderons à l'inscription par coupon-réponse lors de l'envoi du prochain Albertinages.

F. SARFATI

## GARDE D'ENFANTS

Nous recherchons une personne disponible pour remplacer pendant un mois, du 21 septembre à fin octobre, la nounou 2 enfants, 9 et 6 ans. Aller les chercher à la sortie de l'école à 16 H 30 ou 18 H, les raccompagner chez nous, av de la Belle Gabrielle (de préférence en voiture, mais à 10 mn à pied), aide aux devoirs et bain. Merci de nous contacter au 06.23.24.25.40

Famille avec un enfant à Albert de Mun et un enfant de 5 mois, recherche famille avec un enfant pour garde partagée, avenue de la Belle Gabrielle. Merci de contacter le 06.08.02.21.03

Je recherche une famille pour partager notre aide à domicile qui s'occupe de Marie (5ans) à compter de la rentrée 2009 : le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 16 H 30 à 19 H 30 - les mercredi et vacances scolaires (non obligatoires). contacter si cela vous intéresse le 06.85.87.21.08

Nous recherchons une (ou plusieurs) étudiante(s) sérieuses pour une élève de 5ème et un élève de CM2 à ADM : - les mardi, jeudi, vendredi de 18 H 00 à 20 H 00 : retour Albert de Mun (10mn), devoirs, dîner. - le mercredi de 12 H 00 à 17 H 00: déjeuner et accompagnement aux activités (dans Nogent). ☎06.85.53.78.91- Nogent-sur-Marne.

Nous recherchons une personne qui puisse s'occuper de nos enfants de 10, 6 et 4 ans tous les jours après l'école (16 H 45 - 19 H 00) et le mercredi (9 H 00 - 19 H 00) à notre domicile (Nogent). Aide aux devoirs, jeux, bain, préparation du dîner + certaines vacances scolaires. Emploi déclaré. Merci de nous contacter au 06.22.76.35.51.

Recherche étudiante ou surveillant pour accompagner et garder à notre domicile Clémence élève de CP à ADM. Contacter le 01.48.85.34.38 ou le 06.82.83.00.75.

## ASSOCIATION DES ANCIENS ELEVES

### Grand prix de Karting

L'Amicale des Anciens élèves vous donne rendez-vous le samedi 26 septembre 2009 à 13 H 45 pour son traditionnel grand prix de karting.

Le Grand Prix consiste en une course d'une trentaine de minutes précédée d'une séance d'essais. Coureurs confirmés ou parfaits débutants, tous sont invités, à condition d'avoir plus de 14 ans.

La participation est de 50 € par personne à régler sur place en liquide ou par chèque à l'ordre de l'Amicale des Anciens Elèves d'Albert de Mun.

### Inscription obligatoire avant le 20 septembre

Contact : Pierre TARRADE 06.87.42.37.98 - buridan@amicale-adm.org.

Renseignement pratiques :

Adresse : 2, avenue du Docteur Marie, le long du parking du RER Pont de Rungis (sorties Orly Ville sur la N7 et Orly Aéroport sur l'A86).

## CHAMPIONNAT DE NATATION FISEC

Pour la 1ère fois dans l'histoire de notre école, deux nageurs d'Albert de Mun ont défendu les couleurs tricolores au cours des 61èmes jeux de la Fisec : Laurine CHANDET élève de 1ère cette année et Benjamin DEBUC élève de Terminale.

Leurs résultats ont été exceptionnels puisqu'ils totalisent à eux deux 5 médailles d'or et 3 record d'Europe Fisec.

Pour Laurine CHANDET, elle prend le bronze sur le 100 pap en 1'07 35 et l'or sur le 400 NL sa spécialité en 4'28 47 nouveau record des jeux.

Pour sa part Benjamin DEBUC n'a pas fait de détail en s'imposant sur le 400 4 N en 4'40 62 nouveau record Fisec, ainsi que sur le 200 4 N en 2'09 92 où il pulvérise l'ancien record du hongrois Mike MARISSSEN en 2'09 92 (ancien record 2'11 98). Il contribuera également à la victoire du relais 4x200 NL Français (7'52 89 nouveau record Fisec); à noter aussi sa belle médaille d'or sur le 200 Dos en 2'11 63.

Un grand bravo à eux sans oublier Yascha leur entraîneur du Club de Nogent qui a su si bien les préparer.

M. CABALLERO